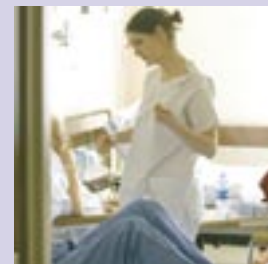


2007

INVESTIR POUR L'AVENIR

Projet d'établissement

2011



CHU de Nancy



Le CHU de Nancy a une ambition : réussir son avenir.

Fier d'un passé prestigieux, solide par sa position centrale en Lorraine et dans l'interrégion, fort de la confiance de ses patients, le CHU doit demeurer à la pointe du progrès dans les missions qui lui sont confiées : le soin, l'enseignement, la recherche et l'innovation.

Pour répondre à ce défi, il se doit d'investir :

- dans les femmes et les hommes qui feront le CHU de demain,
- dans les matériels, les équipements et les murs que nécessite le progrès médical,
- dans de nouvelles organisations, fondées sur la qualité, la responsabilité, l'efficacité et le partage de l'information.

Ce projet d'établissement 2007-2011 constitue le socle de cet avenir. Il dit ce qu'est le CHU de Nancy, il projette ce qu'il sera dans les années à venir.

Mais il n'est pas non plus inscrit dans le marbre : il indique le mouvement, la dynamique qui devra être celle de toute la communauté hospitalière.

Il nous revient désormais de faire vivre ce projet, en le faisant connaître, en le mettant en œuvre, puis en l'évaluant.

André ROSSINOT
Président
du Conseil d'Administration
du CHU de Nancy




Pr. Jean-Luc SCHMUTZ
Président
de la Commission Médicale d'Etablissement
du CHU de Nancy




Benoît PERICARD
Directeur Général
du CHU de Nancy




SOMMAIRE

sommaire

04	Préambule
05	Missions principales du CHU de Nancy
08	Nouvelle gouvernance
09	Qualité de la prise en charge des usagers
10	Projet médical
12	Projets médicaux de pôles
20	Thèmes transversaux
24	Projet de soins
25	Logique de contrat et responsabilité économique
26	Projet social
27	Système d'information
28	Plan directeur

Préambule

PREAMBULE



Acte essentiel, le second projet d'établissement du CHU de Nancy s'appuie sur quatre principes : la qualité, la complémentarité, l'efficacité et l'innovation. C'est un guide pour conduire la politique médicale et managériale de l'établissement décidé à INVESTIR POUR L'AVENIR en choisissant :

- comme socle, la ressource humaine parce qu'elle est facteur de développement,
- comme valeurs, l'innovation et la recherche qui font la spécificité d'un centre hospitalier universitaire,
- comme moteur, un système d'information performant source de qualité et d'efficacité,
- comme architecture, des équipements et des bâtiments performants pour répondre aux attentes des usagers.

DIALOGUER ET RESPONSABILISER

Au CHU de Nancy fort de plus de 10 000 personnes, la réussite de ce projet collectif passe par le dialogue avec tous et la responsabilisation de chacun.

Dialoguer : les TIC (Technologies d'Information et de Communication) ne remplacent pas la communication qui permet d'éclairer la décision individuelle et collective. Les instances traditionnelles médiatrices de ce dialogue (Commission Médicale d'Etablissement, Comité Technique d'Etablissement) comme les nouvelles (Conseils de pôles) doivent fédérer l'expression des idées et des opinions et arbitrer les avis. L'encadrement et les représentants du personnel les relaient au sein des unités de travail pour rendre ce dialogue dynamique et constructif.

Responsabiliser : la responsabilité partagée permet de surmonter l'antagonisme entre mission de soins et efficacité économique. Il s'agit au Conseil exécutif composé à parité de médecins et de directeurs, comme à tous les niveaux de l'institution, de s'engager clairement et souvent par contrat.



S'ADAPTER, S'AMELIORER, S'HUMANISER

Le projet d'établissement « 2007-2011 » permettra de relever des défis sans perdre de vue les missions fondamentales du CHU de Nancy : soigner, enseigner et innover.

L'adaptation : l'hôpital public de Nancy montrera sa capacité à répondre avec maturité aux changements culturels qu'impose l'évolution du monde de la santé.

La qualité : c'est à travers elle que ses usagers – ici le mot client a tout son sens – lui accordent leur confiance dans un contexte concurrentiel.

L'humanisme : un comité d'éthique interne au CHU répond pour partie au souci de fédérer une organisation efficace et une prise en charge humaine, globale et éthique des usagers.

MISSIONS PRINCIPALES DU CHU DE NANCY

Missions principales du CHU de Nancy



Les 5 cercles de l'offre de soins

Les soins, l'enseignement et la recherche : 3 missions sur lesquelles s'ancre le CHU de NANCY pour être et rester l'interlocuteur et le référent de tous les établissements lorrains de santé. Il les exerce avec la Maternité régionale, le Centre anticancéreux, le Centre Psychothérapique de Nancy, l'Institut Régional de Réadaptation et le Syndicat Interhospitalier de l'Appareil Locomoteur qui forment le pôle universitaire en matière de recours.

LES SOINS

La Lorraine est la seule région française à être découpée en seulement 2 territoires dans le SROS III pour la planification et 20 territoires de proximité.

L'offre de soins du CHU de Nancy existe sur chacun des 5 cercles dessinant une géographie spécifique mais son domaine de prédilection se situe sur le régional, l'interrégional et l'international.

- 1-La proximité ambulatoire : cabinet médical, cabinet infirmier, pharmacie, Centre Médico Psychologique en santé mentale...
- 2-Les hôpitaux sans plateau technique : offre de médecine et de soins de suite locaux dans les hôpitaux locaux ou dans des établissements de soins sans plateau technique.
- 3-Les offres sectorielles : activités médicales, obstétricales, chirurgicales.
- 4-La référence régionale : activités de recours spécialisées.
- 5-La référence interrégionale / internationale : l'hyperspécialisation nécessitant des recrutements interrégionaux voire internationaux.

Localement, le CHU de Nancy participe à la création d'une Maison de la Santé à Nancy. Ce sera un espace dédié aux acteurs et réseaux de santé, ouvert sur la ville et à la population. Dans le cadre du « sillon lorrain » - espace de coopération métropolitain reconnu par l'Etat (Thionville et le CH d'Epinal) – le CHU approfondit le dialogue avec le CHR de METZ, activité par activité, afin d'utiliser au mieux les ressources médicales et réduire les fuites extra-régionales.

5 activités de soins où le CHU est présent, seront organisées dans un Schéma Interrégional de l'Organisation des Soins : Greffes, Neurochirurgie adulte et infantile, Neuroradiologie, Grands Brûlés enfants et Chirurgie Cardiaque adulte et enfant. D'autres activités ont un rayonnement dans le Grand Est : centre anti-poison, allergologie, maladies rares, robot chirurgical, thérapie cellulaire,...

Le CHU s'inscrit également dans une dynamique de coopération transfrontalière avec la Sarre (lien historique avec l'université de Hombourg - Sarrebrück) et le Luxembourg.

L' ENSEIGNEMENT

Le CHU de NANCY a pour partenaire l'Université Henri Poincaré (Faculté de Médecine qui est l'une des plus importantes de France pour le nombre d'étudiants, Faculté dentaire et de pharmacie) sur la base de relations permanentes, étroites et fructueuses. A cette formation médicale s'ajoute le réseau des 9 écoles paramédicales (infirmières, infirmiers spécialisés, aides soignantes,...) en formation initiale principalement.



LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Le CHU de Nancy développe la recherche clinique en lien avec la recherche fondamentale portée par l'Université. Pour amplifier et optimiser les effets de l'innovation et de la recherche souvent initiées individuellement, le CHU s'appuie sur un Centre d'Investigation Clinique plurithématique, un Centre de ressources biologiques, des plate-formes d'imagerie.

Un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) avec les CHU de Dijon, Besançon, Reims, Strasbourg et le CHR de Metz -Thionville, la mise en place de la délégation interrégionale à la recherche clinique, le développement du Cancéropôle constituent les instruments de cette évolution.

NOUVELLE GOUVERNANCE

Nouvelle gouvernance

Depuis le 1er janvier 2007, le pôle constitue l'organisation de base de tous les établissements hospitaliers.

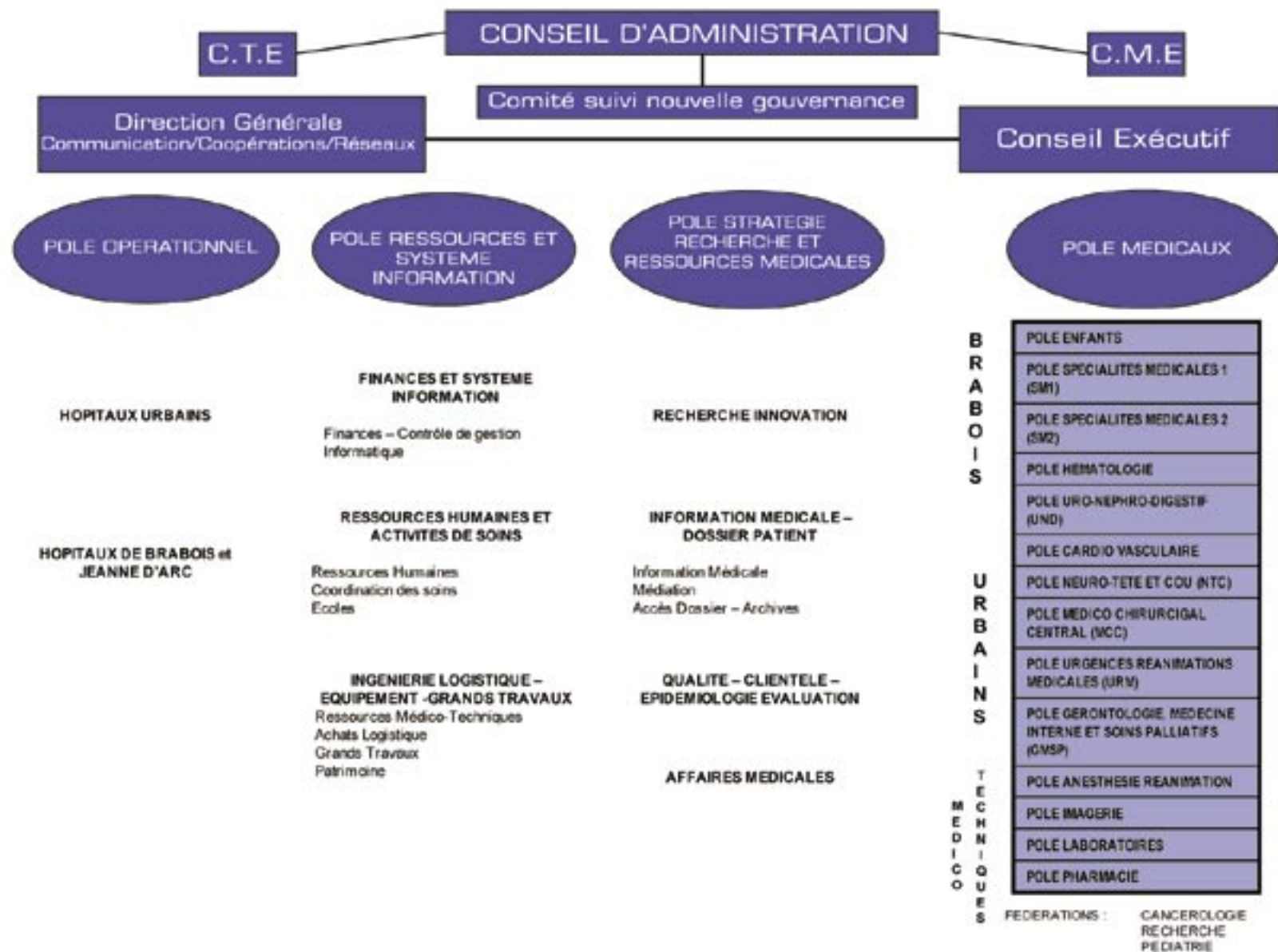
Précurseur, le CHU de Nancy s'était organisé en pôles dès 2004, sur la base des « cliniques » depuis le précédent projet d'établissement. Ces années d'expérimentation lui permettent d'aborder aujourd'hui ce profond changement culturel avec maturité et confiance.



Pour le maîtriser et le pérenniser, le Centre Hospitalier Universitaire de Nancy l'accompagne d'un vigoureux effort de formation et d'information :

- mise en place d'une formation unique de gestion confiée à l'école de management de Nancy et destinée à la « troïka » : responsable de pôle, cadre infirmier supérieur et assistant de gestion
- développement d'un plan spécifique de communication interne et interactive utilisant les nouvelles technologies.





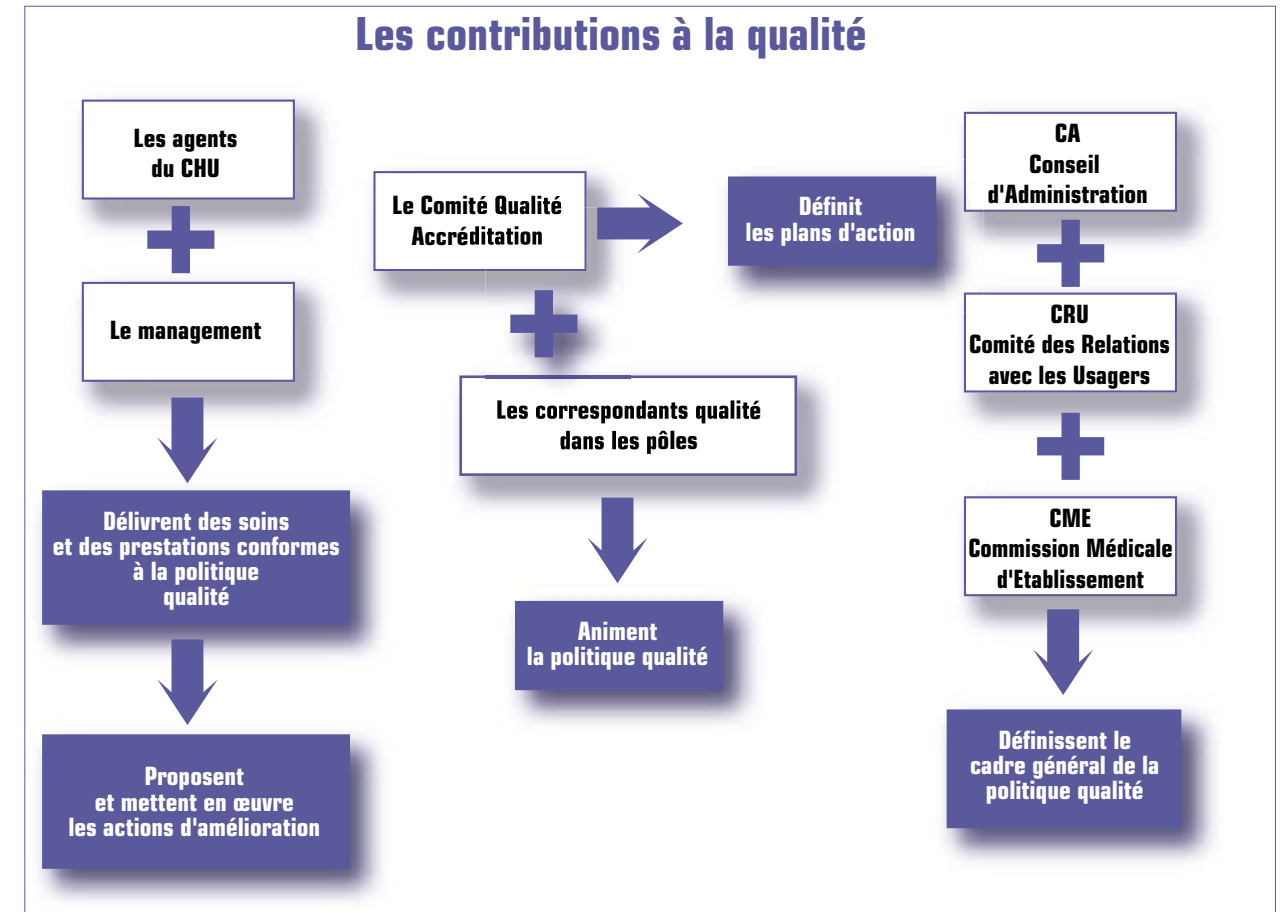
QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE DES USAGERS

Qualité de la prise en charge des usagers

L'amélioration permanente des soins est le premier objectif du CHU de Nancy pour répondre à :

- la demande des usagers d'une qualité maximale de leur prise en charge et la satisfaction de leurs attentes fortes : rapidité, fiabilité, simplicité, adaptation, confort et disponibilité des services
- l'augmentation des normes de sécurité et règlements applicables
- la rapidité des progrès scientifiques et de l'évolution des techniques médicales.

L'amélioration de la qualité de la prise en charge passe par l'implication de l'ensemble des personnels et des pôles autour du parcours du patient. Face à ces enjeux à moyen terme, le CHU de Nancy adopte une démarche volontariste et pragmatique fondée sur le principe de l'amélioration continue. Elle s'appuie sur les principes et les outils de l'accréditation et le recours à l'évaluation par des pairs missionnés par la Haute Autorité en Santé. 4 axes la portent, avec comme étape intermédiaire la préparation de la certification qui fait suite à l'accréditation.





La qualité est :

- un axe stratégique qui passe par une veille permanente des attentes des clients à travers des outils spécifiques : enquêtes de satisfaction, gestion des réclamations, médiation,...
- un axe méthodologique qui organise un système de management efficace décliné par pôle, à travers des objectifs et par des outils communs. Une réflexion particulière sera menée sur la qualité des relations avec les médecins de ville.
- un axe des soins qui s'appuie sur le déploiement d'une politique de prévention et de gestion des risques (cliniques, techniques et environnementaux) et le développement de l'Évaluation des Pratiques Professionnelles.
- un axe des services qui organise une approche globale de la qualité des prestations fournies au patient en respectant ses droits, aux accompagnants et correspondants à travers une amélioration globale de l'accueil, des prestations hôtelières,...

L'ensemble de cette démarche volontariste du CHU de Nancy en faveur de l'amélioration de la qualité centré sur l'utilisateur vise à tisser les liens d'un partenariat pour rompre avec la tradition paternaliste du milieu hospitalier. Cet objectif sera atteint en organisant avec lui une communication personnalisée, informative et adaptée et en développant son accompagnement global avec le réseau associatif.

PROJET MEDICAL

Projet médical

Le projet médical du CHU de Nancy s'appuie sur l'organisation de l'établissement en pôles d'activités médicales et médico-techniques qui instaure des projets médicaux de pôle suivis de contrat interne et des projets médicaux transversaux. Les projets médicaux de pôles élaborés au cours de l'année 2007 constituent le socle d'une contractualisation interne complète assortie d'une large délégation de gestion.

HÔPITAL DE BRABOIS

PÔLE ENFANTS

MEDECINE INFANTILE
 CONSULTATIONS DE PÉDOPSYCHIATRIE
 MEDECINE INFANTILE GÉNÉTIQUE CLINIQUE
 CHIRURGIE INFANTILE VISCÉRALE B
 CHIRURGIE INFANTILE ORTHOPÉDIQUE

PÔLE SPÉCIALITÉS MÉDICALES 1

DERMATOLOGIE-VÉNÉROLOGIE
 ALCOOLOGIE
 CENTRE CONSULTATIONS PATHOLOGIES PROFESSIONNELLES
 ORTHOGÉNIE GYNÉCOLOGIE
 MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES
 MALADIES ET RÉANIMATION RESPIRATOIRE
 PNEUMOLOGIE
 PSYCHIATRIE-PSYCHO. CLINIQUE
 CENTRE CURE AMBULATOIRE ALCOOLOGIE
 UNITÉ FONCTIONNELLE ACCUEIL TRAITEMENT TOXICOMANES

PÔLE SPÉCIALITÉS MÉDICALES 2

ENDOCRINOLOGIE
 RHUMATOLOGIE
 MÉDECINE INTERNE MALADIES ORPHELINES SYSTÉMIQUES
 MÉDECINE G : DIABÉTOLOGIE, NUTRITION, MÉTABOLIQUE

PÔLE HÉMATOLOGIE

HÉMATOLOGIE ET MÉDECINE INTERNE
TRANSPLANTATION MÉDULLAIRE

PÔLE URO-NÉPHRO-DIGESTIF

HEPATO-GASTRO-ENTÉROLOGIE
NÉPHROLOGIE
CHIRURGIE DIGESTIVE ET GÉNÉRALE
UROLOGIE

PÔLE CARDIO VASCULAIRE

CARDIOLOGIE INFANTILE
CARDIOLOGIE MÉDICALE ET RÉADAPTATION CARDIAQUE
CHIRURGIE VASCULAIRE ET ENDOLUMINALE
CHIRURGIE CARDIO VASCULAIRE TRANSPLANTATIONS
UNITÉ ANESTHÉSIE RÉANIMATION CARDIAQUE

HÔPITAUX URBAINS

PÔLE NEURO-TÊTE ET COU

NEUROLOGIE
ORL ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE
NEUROCHIRURGIE
CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE
OPHTALMOLOGIE BRABOIS
ODONTOLOGIE
NEURORADIOLOGIE CLINIQUE
OPHTALMOLOGIE CENTRAL

PÔLE MÉDICO-CHIRURGICAL HÔPITAL CENTRAL

MÉDECINE INTERNE IMMUNO ALLERGOLOGIE
CHIRURGIE GÉNÉRALE D'URGENCE ET THORACIQUE
CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE

CHIRURGIE TRAUMATOLOGIQUE ET ARTHROSCOPIQUE DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR
MÉDECINE INTERNE À ORIENTATION DIGESTIVE

PÔLE URGENCES RÉANIMATIONS MÉDICALES

CENTRE ANTIPOISON
SERVICE ACCUEIL URGENCES
RÉANIMATION MÉDICALE
UNITÉ DE SOINS MAISON ARRÊT NANCY
UNITÉ HOSPITALIÈRE SÉCURISÉE INTERRÉGIONALE
SAMU-SMUR
RÉANIMATION MÉDICALE BRABOIS

PÔLE GÉRONTOLOGIE, MÉDECINE INTERNE ET SOINS PALLIATIFS

MÉDECINE INTERNE
EQUIPE MOBILE SOINS PALLIATIFS
SOINS DE SUITE ET RÉADAPTATION
SOINS PALLIATIFS
GÉRIATRIE
SOINS DE LONGUE DURÉE (SAINT JULIEN ET SAINT STANISLAS)

MÉDICO-TECHNIQUES

PÔLE ANESTHÉSIE RÉANIMATION

ANESTHÉSIOLOGIE HÔPITAL CENTRAL
RÉANIMATION CHIRURGICALE
RÉANIMATION PICARD BRABOIS
ANESTHÉSIOLOGIE BRABOIS
ANESTHÉSIOLOGIE JEANNE D'ARC

PÔLE IMAGERIE

RADIOLOGIE GUILLOZ HÔPITAL CENTRAL
NEURORADIOLOGIE
MÉDECINE NUCLÉAIRE



RADIOLOGIE HÔPITAL D'ENFANTS
RADIOLOGIE BRABOIS
RADIOLOGIE JEANNE D'ARC

PÔLE LABORATOIRES

BACTÉRIOLOGIE
TOXICOLOGIE-PHARMACOLOGIE
ANATOMIE PATHOLOGIQUE
BIOCHIMIE BIOLOGIE MOLÉCULAIRE
EXPLORATION FONCTIONNELLE ET RESPIRATOIRE
LABORATOIRE DE VIROLOGIE
PARASITOLOGIE-MYCOLOGIE
HYGIÈNE HOSPITALIÈRE
GÉNÉTIQUE
EXPLORATION FONCTIONNELLE PÉDIATRIQUE
HÉMATOLOGIE BIOLOGIQUE
UNITÉ THÉRAPIE CELLULAIRE ET BANQUE TISSUS
LABORATOIRE D'HISTOCOMPATIBILITÉ
LABORATOIRE D'IMMUNOLOGIE

PÔLE PHARMACIE

PHARMACIE MARINGER VILLEMIN FOURNIER
PHARMACIE BRABOIS
PHARMACIE JEANNE D'ARC
PHARMACIE HÔPITAL CENTRAL

THEMES TRANSVERSAUX

Thèmes transversaux

Les thèmes médicaux transversaux reprenant les priorités de santé publique impliquent plusieurs pôles en même temps et des acteurs extérieurs (médecine de ville, établissements sanitaires ou médico-sociaux, réseaux...).

PREVENTION - EDUCATION POUR LA SANTE - QUALITE- GESTION DES RISQUES

Le CHU se positionne comme un intervenant majeur sur l'ensemble de la chaîne des actions de prévention. L'objectif est de rendre lisible, de renforcer, et de mieux valoriser les actions déjà impulsées par les équipes des différents services en les inscrivant dans le cadre du plan régional de santé publique. La gestion des risques intègre la prise de conscience collective de menace à grande échelle et une demande pressante d'informations claires. 4 axes majeurs :

- participation active à la prévention et à la gestion des crises sanitaires
- veille permanente sur la qualité des produits utilisés et de l'environnement du patient
- surveillance des risques dans l'établissement
- développement de bonnes pratiques pour la maîtrise des risques

La mise en oeuvre de l'Evaluation des Pratiques Professionnelles individuelle et collective constitue un axe fort sur lequel la collectivité médicale s'engage avec 3 priorités : l'évaluation de la pertinence des pratiques, celle de la qualité de la prise en charge et enfin l'évaluation de la maîtrise des risques. Le choix des outils de ces objectifs passe par la qualité du dossier patient, son accès facilité, une information claire. Le CHU met en place un dossier unique dont l'usage est évalué et un dispositif de communication du dossier connu de tous. L'objectif à terme est la mise en place du dossier du patient informatisé.





PARCOURS DE SOINS D'AMONT

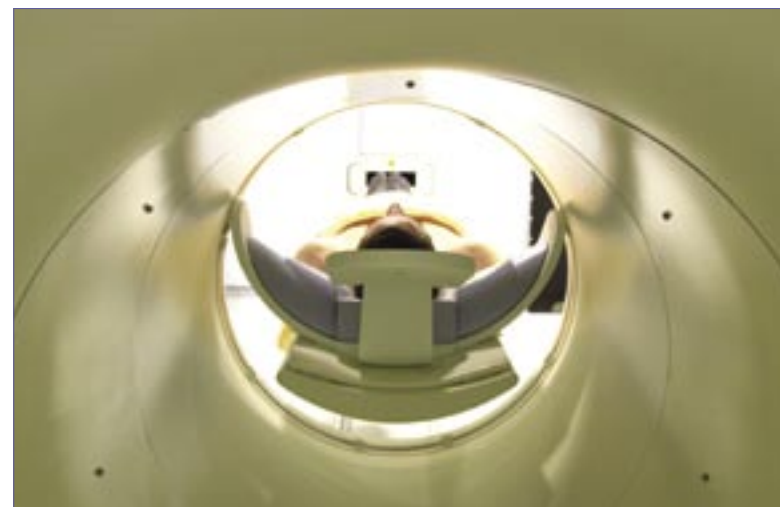
Le parcours de soins du patient c'est :

- l'hospitalisation et les consultations programmées, non urgentes
- l'hospitalisation et les consultations non programmées impliquant un passage par le service d'accueil des urgences.

Le CHU offre un éventail de compétences inégalées et des soins spécialisés de très bon niveau : plateaux techniques performants, (biologie et imagerie), infrastructures de réanimation conséquentes, relations constructives entre les différents acteurs de prise en charge des urgences vitales. Il s'engage dans plusieurs améliorations : hospitalisation du patient dans la bonne discipline, réduction des délais entre l'admission et la prise en charge, amélioration de la communication avec les médecins libéraux.

PARCOURS DE SOINS : FILIERE D'AVANT

Le CHU s'emploie à rendre la filière d'aval la plus fluide possible afin de proposer à chaque patient, sans délai, dès la fin de son bilan de santé, l'orientation la mieux adaptée à son état. Cela concerne le retour à domicile, une réadaptation dans une structure de soins de suite ou l'orientation vers un lieu de vie adapté. La prise en charge des patients à la suite d'une hospitalisation en court séjour doit se faire au plus près du domicile; le CHU, dont ce n'est pas la vocation principale, doit tisser un réseau avec des établissements de proximité, y compris dans l'agglomération nancéenne, afin d'améliorer la fluidité du parcours des patients : cela exigera d'augmenter le nombre de lits de soins de suite et de réadaptation en aval du CHU.



PRELEVEMENTS, GREFFES, TRANSPLANTATIONS D'ORGANES & THERAPIE CELLULAIRE

Le CHU de Nancy est reconnu comme centre régional pour les greffes de rein, de cœur, de cellules souches hématopoïétiques, de cornée. Il est maître d'œuvre du projet régional dans ce domaine et son objectif est de maintenir voire d'augmenter le nombre de prélèvements et de greffes. L'activité de greffe de cellules souches hématopoïétiques (CSH) est en constante augmentation (65% en 7 ans, de 15 à 45 par an) et le CHU est le centre régional exclusif dans cette activité. Le maintien d'un haut niveau d'activité nécessite une organisation sans failles du prélèvement des greffons et des conditions d'accueil et d'activité sans cesse améliorées.



DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES AMBULATOIRES

L'hôpital français, à la suite de nombreux pays étrangers, a décidé de prendre le « virage ambulatoire » : c'est-à-dire la prise en charge sur la journée d'actes chirurgicaux et médicaux en lieu et place d'une hospitalisation classique de deux jours ou plus. Au CHU de Nancy, la création d'alternatives à l'hospitalisation est en augmentation régulière, mais encore insuffisante.

A court terme, une organisation type de la prise en charge à la journée sera définie et mise en place. A moyen terme, les grands chantiers du CHU (hôpital cardio-plateau technique, BSM, PTUC, restructuration Brabois) comporteront tous un volet ambulatoire pour arriver à une mutualisation de ces activités au niveau d'un, voire de plusieurs pôles.



ACTIVITES PEDIATRIQUES ET HOPITAL MERE / ENFANTS

La pédiatrie est historiquement un maillon fort : 14 % des journées d'hospitalisation, 20 % des admissions, plus de 30 % de l'activité des urgences de l'ensemble du CHU auquel il faut ajouter une activité de consultation évaluée à 60.000 consultations par an. Le développement des hyperspécialités pédiatriques sera renforcé, le CHU constituant le site recours régional et interrégional pour certaines d'entre elles. La perspective de la création d'un hôpital mère-enfants doit, avant tout, être centrée sur l'intérêt des patients pédiatriques dans le but d'une meilleure qualité de prise en charge, d'une plus grande cohérence entre le CHU et la Maternité régionale et d'une optimisation des ressources financières et humaines.

GENETIQUE MEDICALE

A Nancy l'organisation hospitalière de la génétique implique 3 établissements différents : CHU, Maternité Régionale et Centre Alexis Vautrin. Sur le plan biologique, le Laboratoire de génétique du CHU de Nancy assure les activités diagnostiques de génétique chromosomique et de génétique moléculaire dans les domaines de la pathologie constitutionnelle prénatale et postnatale, et de la pathologie acquise oncohématologique. Une organisation en réseau conforte la discipline dans son rôle majeur de partenaire des filières complètes de prise en charge clinique et biologique pour les pathologies génétiques, chez l'adulte et chez l'enfant. Les structures nancéiennes sont reconnues comme centre de référence pour la prise en charge des maladies rares « Syndromes Malformatifs et Anomalies du développement » coordonné par le CHU de Dijon.

ADDICTIONS

La réorganisation de la prise en charge des addictions prévoit de nouvelles structures : les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Le Centre Hospitalier Universitaire de Nancy s'inscrit dans cette logique en créant une polyclinique des addictions permettant d'organiser et de développer la prise en charge des patients présentant des conduites addictives (alcool, tabac, drogues, médicaments,...) en conduisant la formation des acteurs et le développement de la recherche clinique en addictologie. Le projet de la polyclinique des addictions est intégré dans la dynamique locale, régionale et interrégionale.



CANCEROLOGIE

Le CHU de Nancy est l'établissement de santé lorrain qui a la plus grosse activité en cancérologie répartie dans de nombreux pôles et services, cliniques, biologiques et d'imagerie prenant en charge les patients porteurs d'une pathologie cancéreuse. Il coordonne les Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) et l'animation du groupe « annonce et accompagnement » du SHS hospitalo-universitaire. Une IRCa (Information Rencontre Cancer) a été ouverte avec l'aide d'un comité de patients /associations. La recherche clinique et/ou biologique en cancérologie menée au CHU est prépondérante en Lorraine. Elle s'appuie en particulier sur un centre de ressources biologiques et une tumorotheque en collaboration avec le CAV. La fédération de cancérologie du CHU de Nancy participe à la création et aux activités du Cancéropôle Grand Est et il est associé à la réflexion sur la constitution du futur pôle régional de cancérologie.



DOULEUR ET SOINS PALLIATIFS

L'unité Douleur Chronique de l'adulte, l'unité Douleur Pédiatrique, l'unité de Soins Palliatifs et l'Unité Mobile de Soins Palliatifs collaborent avec les structures douleur et soins palliatifs intervenant au Centre Alexis Vautrin (Centre anti-cancer). En 2004, elles ont créé la Fédération Inter Hospitalière Universitaire de Soins de Support pour maladies graves. Cette logique de coordination consolide les actions déjà entreprises, améliore la qualité des soins et répond aux besoins des patients. Elle est soutenue, notamment dans le domaine de la cancérologie par l'Institut National du Cancer. Elle concerne aussi les activités d'enseignement, de formation et de recherche dont elle doit permettre le développement. Cette collaboration s'étend au domaine régional, par la Coordination Lorraine Douleur Soins Palliatif (COLORDSPA).



RECHERCHE - FORMATION - INNOVATION

L'organisation nationale de la recherche clinique projette que, dans chaque établissement hospitalo-universitaire, une fédération de la recherche clinique soit mise en place, rassemblant les moyens et structures opérationnelles de recherche. Entièrement dédiée au soutien des chercheurs, elle assurera deux missions principales : organiser la mutualisation des compétences et des moyens et coordonner les activités de recherche. Le développement de la recherche au CHU implique la mise en place d'une véritable politique de formation à et par la recherche clinique. La réflexion porte sur un programme de formations financé sur le 1% formation, la création d'un centre de formation à ses métiers et la formation de chercheurs non médecins via la filière LMD, Post-doctorants. Pour l'innovation, le CHU veut élaborer une véritable politique encourageant la participation au sein des programmes nationaux et suscitant les initiatives locales à travers l'organisation d'un appel à projets internes.

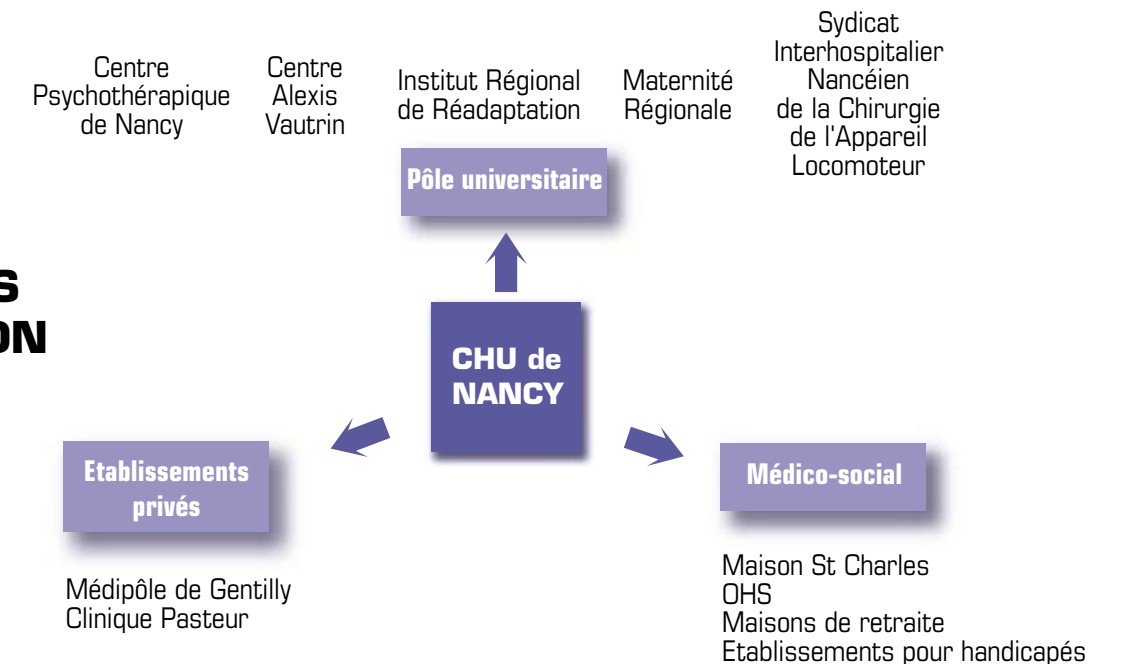
RESEAUX ET SYSTEME D'INFORMATION

2 axes stratégiques : structurer la prise en charge et le suivi du patient et ouvrir l'établissement vers une dynamique de réseau. Le CHU évoluera vers un dossier unique pour l'ensemble des unités de l'établissement, de manière à préparer et organiser la gestion informatisée regroupant l'identité, le mouvement et la facturation. L'ambition du CHU est de se donner les outils d'une plus grande transparence, permettant de prolonger la prise en charge du patient tout en l'aidant à rester sur son territoire, en développant la télé-médecine.

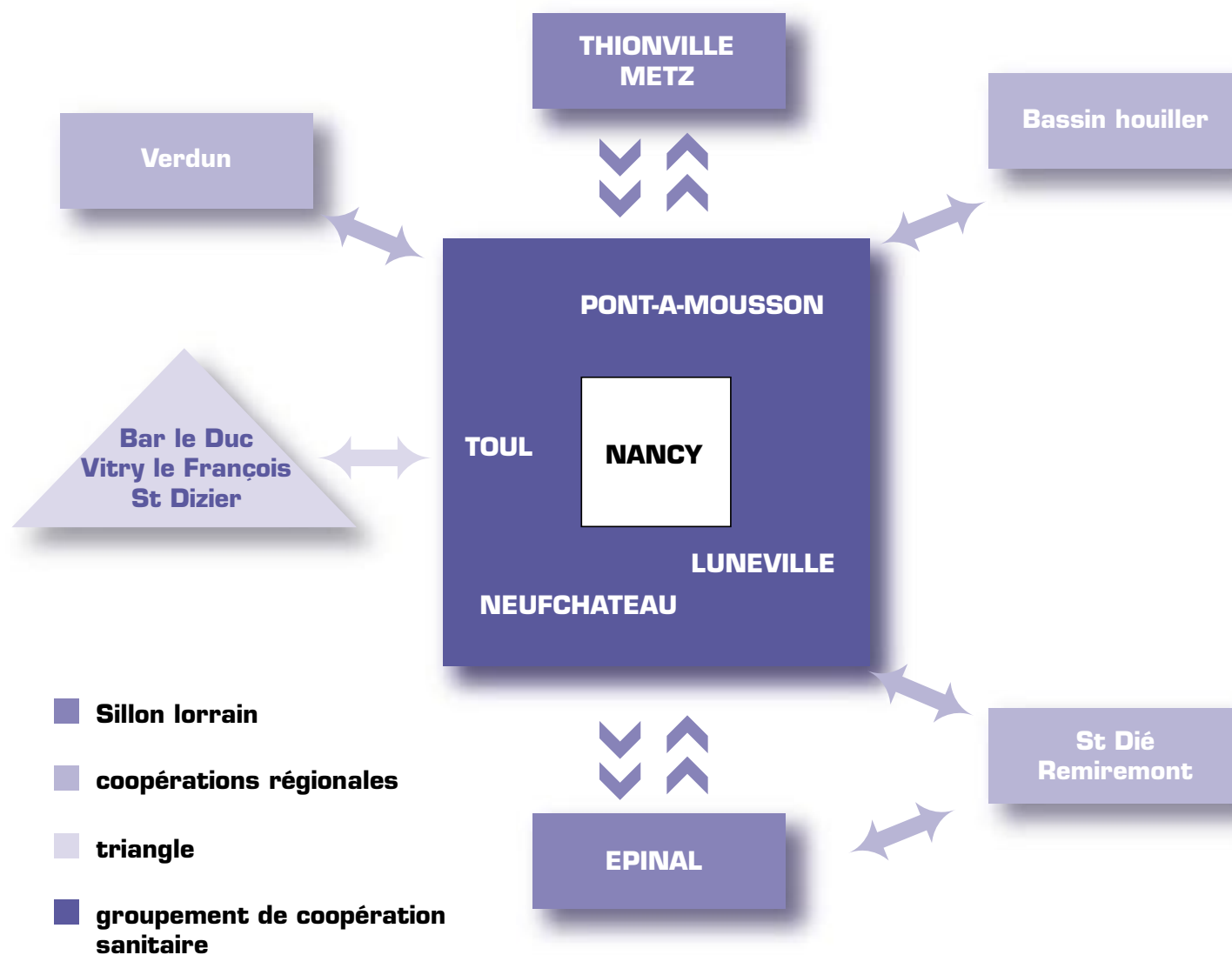
COOPERATION REGIONALE ET DEMOGRAPHIE MEDICALE

Le CHU de Nancy a constitué avec les centres hospitaliers de Lunéville, Pont à Mousson, Toul et Neufchâteau un premier cercle de coopération sanitaire. Sur la base d'un projet médical coordonné, ce groupement a pour objet de formaliser une organisation territoriale des soins favorisant les complémentarités et les mutualisations de compétences. Cette coopération s'élargit aux autres établissements principalement sur le sillon lorrain (Thionville, Metz, Epinal) le triangle Bar le Duc, St Dizier, Vitry le François. Face aux questions posées par la démographie médicale, une attention particulière est portée à l'accueil des jeunes médecins : ouverture d'internats, amélioration des conditions matérielles d'exercice (crèches hospitalières), redéfinition des formations pour les futurs spécialistes et amélioration des rémunérations,...

COOPERATIONS AGGLOMERATION



SCHEMA DES COOPERATIONS REGIONALES



PROJET DE SOINS

Projet de soins



Il rassemble pour la première fois, les soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques. Le Projet de Soins 2007 - 2011 prend en compte un environnement en perpétuel mouvement, de plus en plus réglementé, dynamisé par la qualité et les attentes légitimes des usagers (Nouvelle gouvernance, tarification à l'activité, accréditation et certification des établissements de santé). Avec le projet médical, il est une référence, un levier de qualité au service de tous les personnels soignants infirmiers, de rééducation et médico-techniques pour les aider à adapter leur réponse aux besoins de santé des patients.

Grâce à l'organisation en pôles, les Directeurs des Soins sont responsables de missions transversales et référents de un ou plusieurs pôles. Un nouveau contexte où se déploie le Projet de soins. Sa mise en œuvre se fait dans le respect des orientations médicales, en partenariat avec l'ensemble des professionnels concernés. Sous la responsabilité conjointe et la coordination des cadres supérieurs de santé, il s'inscrit dans une dynamique impulsée et entretenue par le cadre de santé au sein de l'équipe dont il a la responsabilité.

Le Projet de soins est ancré sur des valeurs humanistes et professionnelles communes : le respect de l'individu, la disponibilité, l'écoute et l'empathie, la compétence, l'efficacité, la rigueur, le sens des responsabilités . Il s'appuie avant tout sur des fondements théoriques qui posent le soin comme :

- une démarche, un acte de vie, un accompagnement pour aller vers l'autre et l'accueillir,
- un suivi par des équipes porteuses d'une déontologie et d'une éthique professionnelles partagées,
- un acte réglementé, réalisé par des professionnels qualifiés et responsables.

CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Il contractualise les principaux objectifs du projet d'établissement et rassemble les thèmes qui sont tous déterminants pour ses ressources.

Ce n'est pas un instrument de financement pluri-annuel entre l'Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH) et le CHU mais il pourra prévoir des accompagnements financiers ponctuels, rediscutés chaque année, et consacrés à :

- l'aide à la mise en œuvre des orientations stratégiques (financement du développement d'une activité, de la construction d'un bâtiment, soutien d'une activité d'intérêt général...)
- l'intéressement de l'établissement à l'amélioration de leurs résultats (qualité et sécurité, amélioration de la situation budgétaire...)

Le CHU détermine, dans la négociation de son contrat d'objectifs, les priorités stratégiques de son projet susceptibles d'être retenues au titre de cet accompagnement financier.



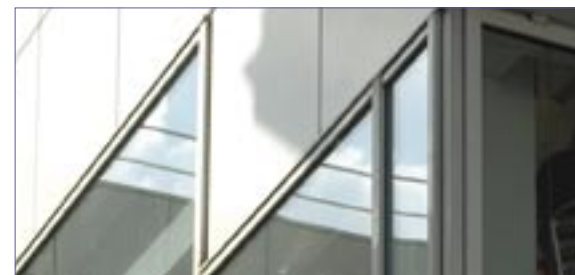
CONTRAT DE PÔLE

La politique de contractualisation et d'évaluation des résultats intègre la politique d'intéressement. Le projet de contrat interne est négocié entre le responsable de Pôle et l'établissement et signé par le Directeur Général, le Président de la CME et le responsable de Pôle. Chaque année verra la signature entre les partenaires d'un avenant portant sur 15 objectifs de qualité, d'activité et financiers et le montant global d'intéressement proposé.

La modernisation du contrôle de gestion vise à adapter les compétences professionnelles et à disposer d'outils d'aide à la décision basés sur les modèles de la comptabilité analytique hospitalière. Le CHU a créé dans une première étape pour y parvenir la fonction d'assistant de gestion.

CONTRAT DE RETOUR A L'EQUILIBRE

Il doit permettre au CHU de Nancy de retrouver l'équilibre budgétaire au plus tard en 2010. Il repose sur la mise en œuvre d'un plan directeur (regroupement de plateaux techniques, fermeture de sites périphériques), la maîtrise des dépenses et la progression des recettes. Pour soutenir cette logique de retour à l'équilibre budgétaire l'établissement a obtenu une aide de 11 millions d'euros en 2006, permettant de diminuer le recours à l'emprunt et les charges financières sur les années suivantes. Cette aide en partie reconductible, contribue au financement du plan d'investissement du CHU.



Il résulte d'une concertation engagée avec les partenaires sociaux depuis 2005 et cible la politique de gestion des emplois, des qualifications professionnelles et des conditions de travail.

Un groupe de travail a rassemblé des représentants de chaque organisation syndicale (CFDT, CGT, FO, UNSA), auxquels se sont adjointes différentes personnes qualifiées dans les domaines abordés (médecins du travail et certains membres de l'équipe de direction).

Le projet social du CHU de Nancy s'accompagne d'une volonté de développer une culture du dialogue social tant sur le plan institutionnel qu'au sein des pôles d'activité médicale. Une attention particulière est accordée aux restructurations de service induites par la fermeture de sites hospitaliers ou la modernisation des unités logistiques. Il construit sa politique de gestion des emplois sur une adaptation des effectifs, un reclassement du personnel, une gestion optimisée de l'absentéisme et informatisée des cycles de travail. Sa politique de gestion des qualifications professionnelles s'appuie sur un recrutement efficace, une mobilité interne, un management par objectif, une logique de formation continue. L'établissement enracine sa politique de gestion des conditions de travail à travers l'accueil et l'intégration des agents, une prise en charge personnalisée face aux problèmes sanitaires et sociaux, une gestion préventive des risques professionnels et d'amélioration des conditions matérielles de travail et une volonté d'intégration et de formation des personnes bénéficiaires de contrats aidés et la pérennisation des fonctions de prestataire social.

Un comité de suivi du projet social réunit les représentants élus du personnel et les personnes qualifiées : il est étroitement lié aux échéances d'application du projet d'établissement. Conformément aux prescriptions de la démarche qualité, les actions déclinées sont évaluées au terme de leur mise en œuvre selon un rythme défini pour chaque thème.



Plus qu'un simple outil, il structure transversalement l'établissement et participe à sa réorganisation pour se mettre en adéquation avec les orientations de la nouvelle gouvernance.

Impulsé depuis 2004, il facilite la déconcentration de gestion pour asseoir une véritable responsabilité médico-économique dans les pôles. Le CHU de Nancy l'inscrit dans une perspective tournée vers les nouvelles technologies : une «autoroute de l'information» structurant les échanges de données, pour en assurer la sécurité et la traçabilité est en construction. Dans le cadre du «décret confidentialité», le projet de gestion informatisée du patient s'accompagne d'une démarche complète de «gestion des accès et des identités».

Avec la première étape du déploiement de cet outil global en matière de risques et vigilances, l'ensemble du personnel dispose du moyen de déclaration sous intranet des événements indésirables, de toute nature, avec information en retour sur la prise en compte de ces déclarations par la vigilance concernée, et les exploitations statistiques permettant la priorisation des actions correctrices. Le projet médical du CHU de Nancy impose une ouverture de l'établissement sur une dynamique de réseau créant les conditions d'une plus grande transparence et ouverture. Dans ce cadre, il va structurer avec d'autres correspondants, médecins institutionnels ou libéraux, de nouveaux modes de prise en charge inter-hospitalière de type :

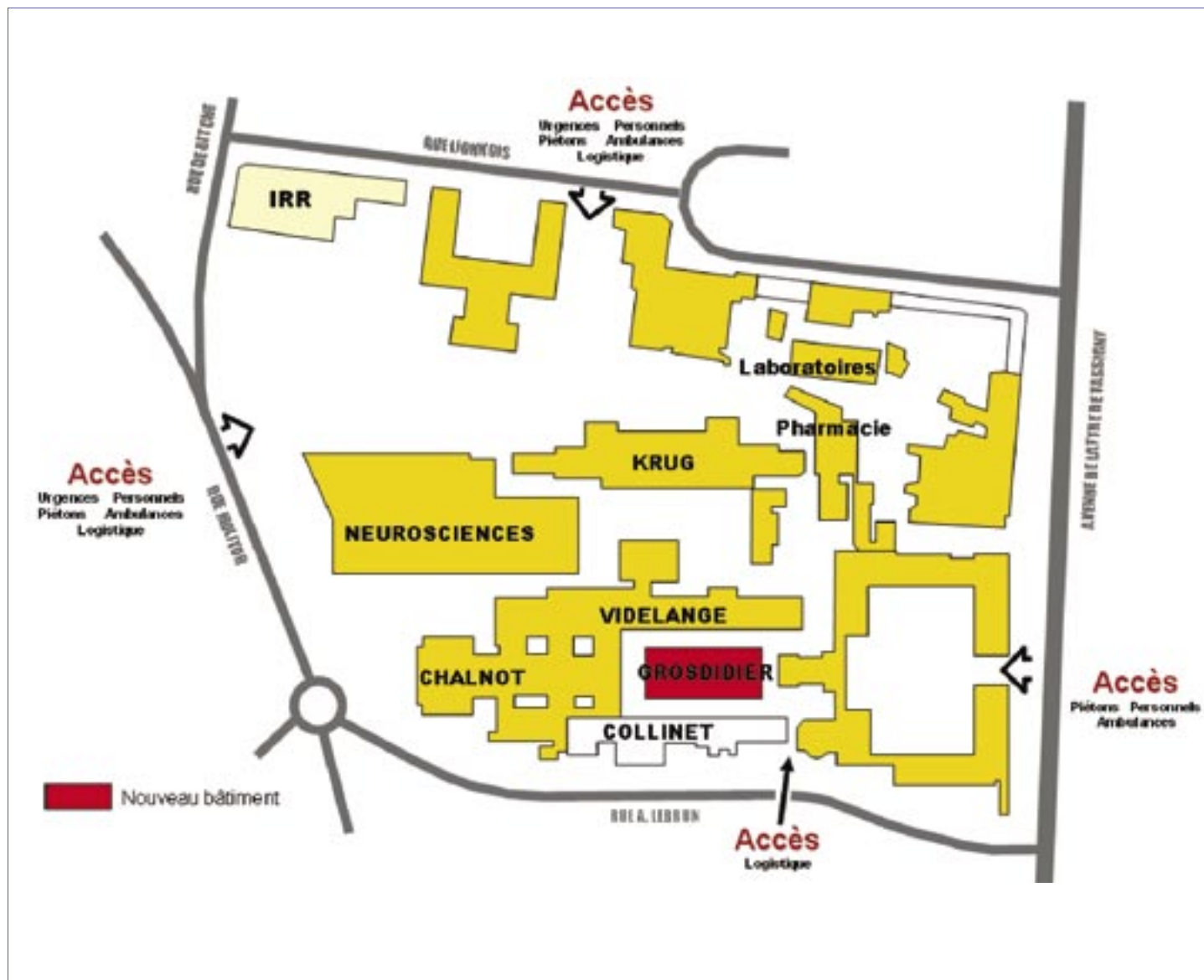
- Hospitalisation à domicile
- Réseaux thématiques : Diabète, Oncolor, Antibior, R.I.R. Lorraine ...

Le CHU de Nancy s'est résolument engagé dans l'utilisation poussée des Techniques de l'Information et de la Communication, pour les mettre au service de ses missions et de sa politique de qualité, tant en ce qui concerne la prise en charge du patient que la gestion. Cette politique a permis et permettra des actions telles que l'ouverture du Bâtiment Jean Grosdidier avec terminal multimédia au lit du patient, le passage à la nouvelle téléphonie sous IP avec mise en place d'une plateforme d'accueil et de services et l'installation d'une Visioconférence dont la webconférence.

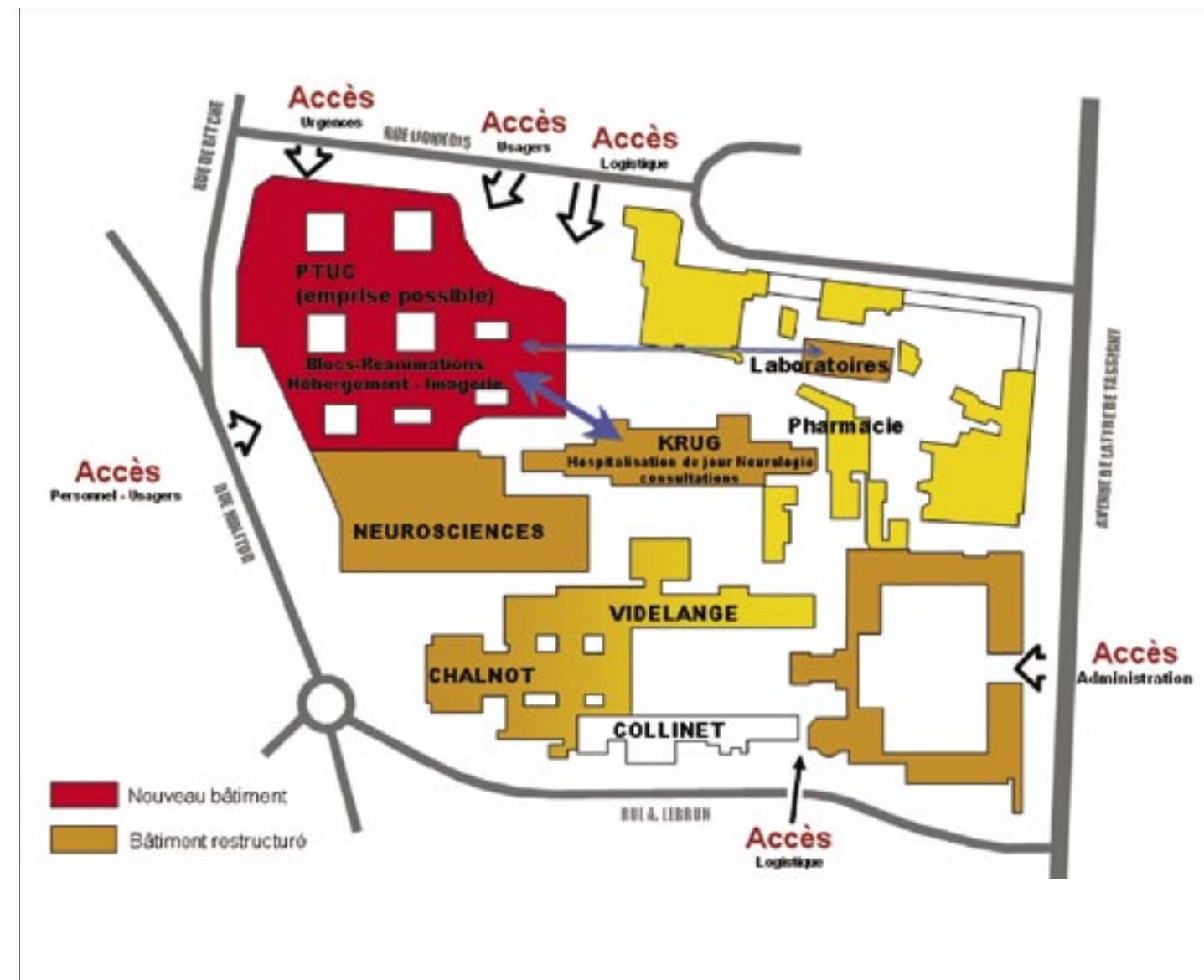
Il constitue le soutien structurel et architectural à l'évolution de l'organisation médicale. Le CHU de Nancy est composé de deux pôles géographiques (ou sites) principaux et complémentaires (Brabois et Hôpitaux Urbains) dont il s'agit d'optimiser la complémentarité, tout en recherchant le maximum de cohérence dans les activités de chacun de ces pôles.

Avec la présence du Service des Urgences les Hôpitaux Urbains trouvent naturellement leur dominante dans les activités non programmées et souvent liées à l'urgence. Les Hôpitaux de Brabois, avec la proximité de l'Université, trouvent leur vocation dans des activités spécialisées, faisant plus souvent l'objet d'une programmation.



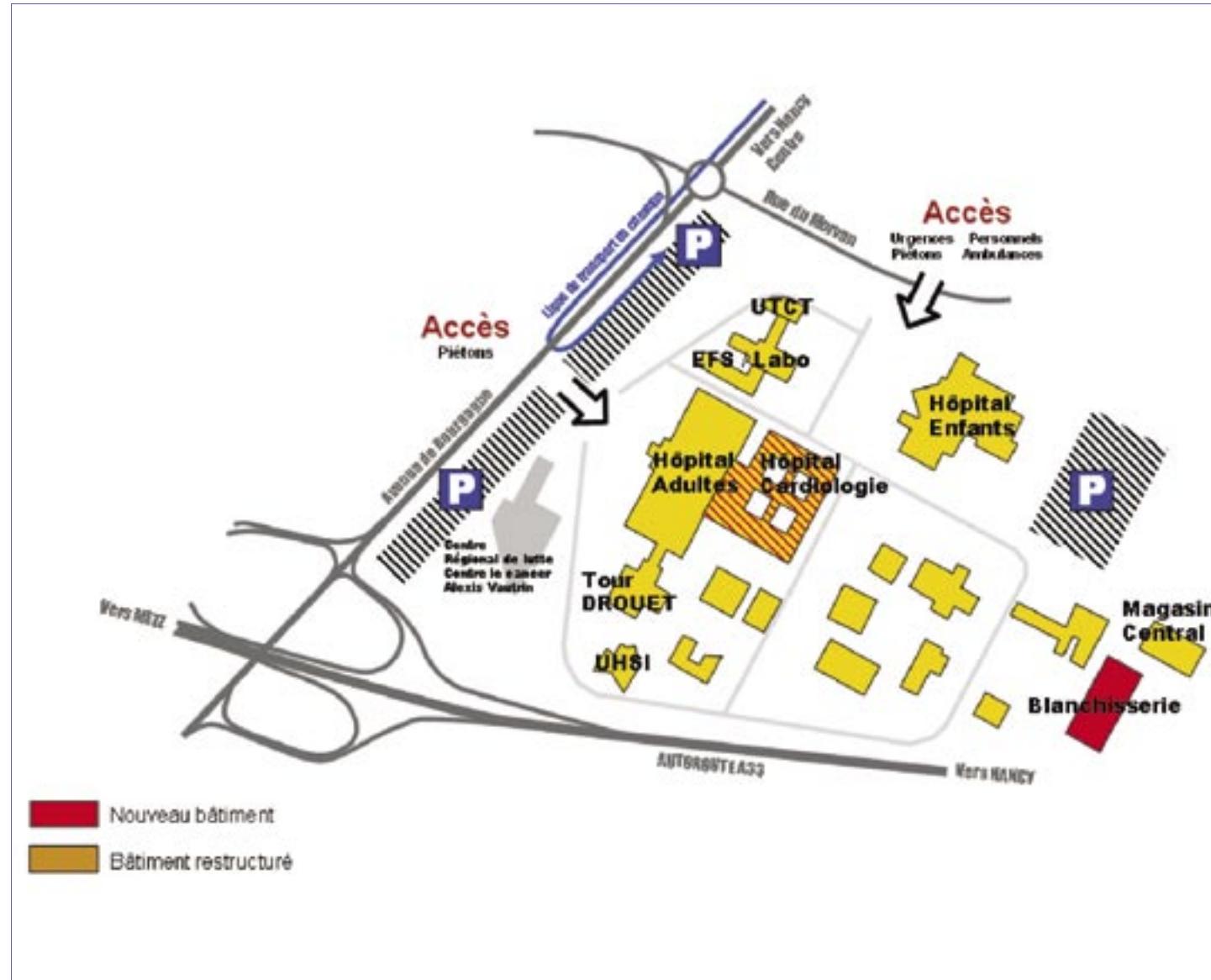


Hôpital Central - Etat actuel



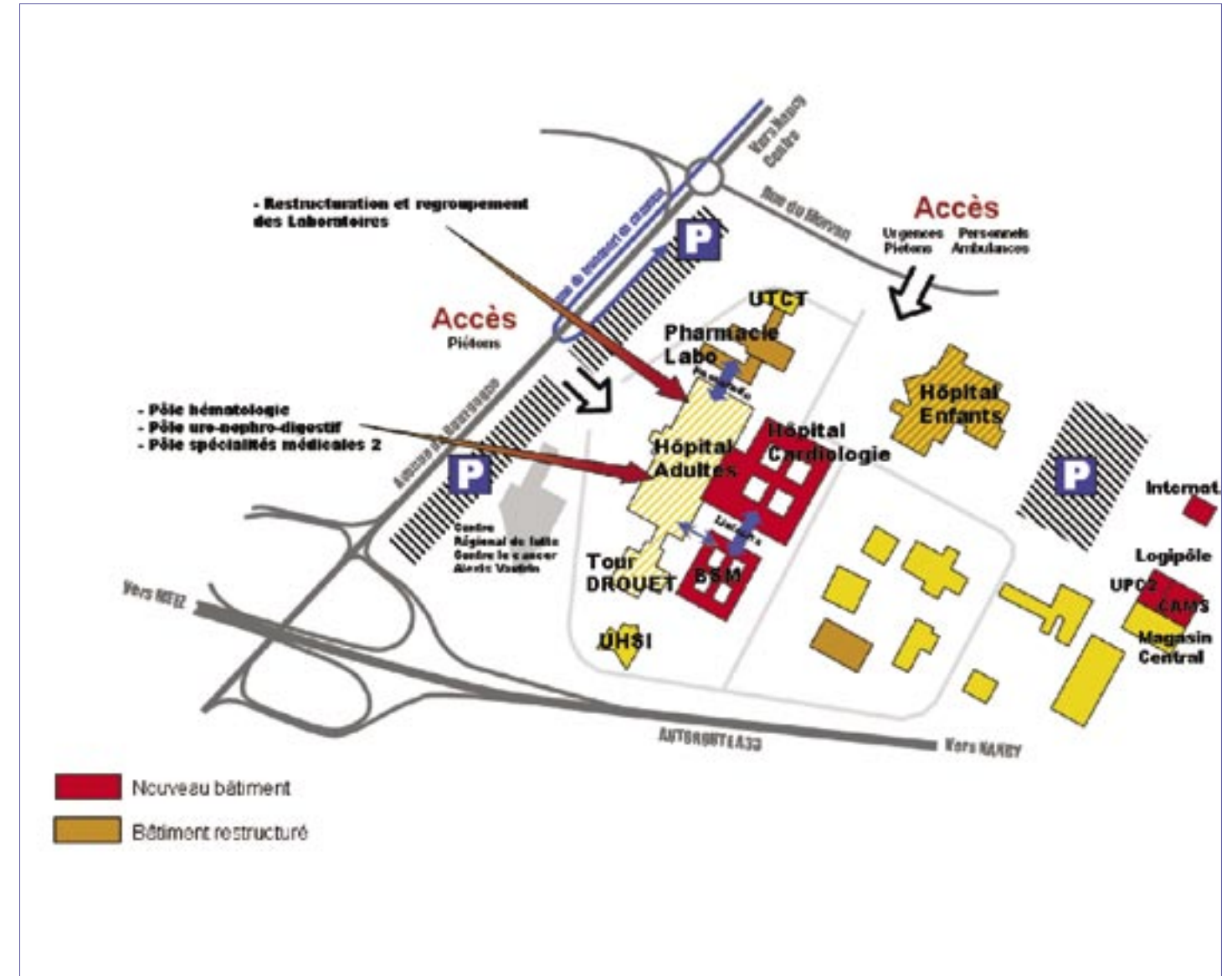
Hôpital Central - Etat futur





- Nouveau bâtiment
- Bâtiment restructuré

Hôpital Brabois - Etat actuel



- Nouveau bâtiment
- Bâtiment restructuré

Hôpital Brabois - Etat futur



www.chu-nancy.fr

